



## Conseil de quartier Ermitage – Charles De Gaulle

---

---

### **Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2010**

#### Présents :

- × Claude BROCHET, Président du Conseil de quartier
- × Catherine DU PENHOAT, Vice-Présidente du Conseil de quartier
- × Alexandre DU NOYER,
- × Patrick JADE,
- × Gilles LABIT,
- × Annick LACOUT,
- × Laurence PAQUEREAU,
- × Debhia SEHKI,
- × Yves THIRION,

#### Excusés :

- × Christophe AURICOSTE,
- × Kamel HAMMOUDIA,
- × Christina GIL ANTUNES,
- × Isabelle JOLY,
- × Claire VALADIER,

#### Absents :

- × Valérie COULLOUETTE,
- × Bernard CLUZEAUD,
- × Séverine GOUDIGUEN,

*En introduction, C.Brochet :*

- *Accueille deux invitées, Mmes Jean-Marie PLE et Isabelle DE MONS, habitantes du quartier, venues assister à cette réunion.*
- *Donne les dernières informations sur l'état de santé de notre ami Christophe et remercie Y.Thirion pour nous donner régulièrement des nouvelles.*
- *Évoque rapidement le nouveau règlement des Conseils de quartier (diffusé à tous par courriel) et propose un exemplaire papier pour ceux qui ne le possèdent pas.*
- *Indique qu'un compte-rendu de la Convention sera diffusé dès que possible.*
- *Informe les Conseillers : pour chaque quartier, une liste des nouveaux arrivants est éditée et un suivi du budget est mis en place.*

### **1- Planning des réunions :**

- *Le mercredi 8 décembre 2010,*
- *Le jeudi 27 janvier 2011.*

### **2- Bilan des animations :**

#### **Retraite aux flambeaux :**

*Cette seconde édition a été plutôt réussie. La qualité des lampions est à revoir car ils sont peu solides, ce qui peut être dangereux ; le service en charge peut-il prévoir de commander des lampions de meilleure qualité l'an prochain, ainsi que des briquets plutôt que des allumettes, moins pratiques ?*

*Y.Thirion souhaite qu'il soit précisé à cet effet qu'un emplacement est réservé sur le port pour les participants de la retraite.*

*À l'occasion d'une réunion inter-quartiers, C.Brochet a suggéré (si possible) que le tir du feu d'artifice soit déplacé vers le parc Corbière, permettant un plus long parcours de la retraite et donnant plus d'espace pour l'admirer.*

#### **Pique-nique du 5 septembre :**

*Sous un beau soleil, ce premier pique-nique a été réussi : la participation a été satisfaisante (environ 60 adultes et une cinquantaine d'enfants)*

*Peut-être peut-on choisir un autre emplacement dans le parc, en s'installant plus près du Spot ?*

*La communication est certainement à améliorer : il faudra envisager de poser les affiches chez les commerçants plus tôt ; il est de plus en plus difficile de distribuer affiches et tracts dans les résidences du quartier, car leurs entrées sont toutes protégées (clés, code...) C.Brochet aimerait que l'on puisse annoncer les animations par des panneaux semblables à ceux fixés sur des poteaux à l'occasion de travaux. Est-ce possible ?*

*Peut-être la date retenue a-t-elle été un peu précoce dans le mois de septembre ? On peut envisager de le faire une semaine plus tard, soit pour l'an prochain le 11 septembre 2011, soit au printemps. Y.Thirion souligne que le mois de juin est très chargé en animations diverses et en particulier par les fêtes d'écoles..*

- **Apéritif du 24 septembre au centre commercial des Eaux-Vives :**

*Malgré le temps cette fois-ci peu favorable, on a pu compter une centaine de personnes au cours de la soirée. Les objectifs du Conseil de quartier étaient de se rapprocher des commerçants du quartier et de faire mieux connaître le Conseil par les habitants des résidences de l'avenue Charles De Gaulle. Y.Thirion indique qu'il y avait plus de jeunes ou jeunes couples que l'an dernier.*

**3- Projets :**

- **Concours de déguisements pour Mardi gras : 22 février 2011**

*Il va être à nouveau proposé au Conseil de quartier Vignes-Benettes de s'y associer ; des rencontres préalables devront avoir lieu pour améliorer le travail commun*

*Une réflexion doit être menée, pour savoir si l'on maintient le concours et goûter au Quick ou si le Conseil l'organise à la Pyramide des Saveurs. P.Jade et Y.Thirion sont favorables au maintien de l'animation au Quick (jeux, goûter, cadeaux...)*

*A.Lacout souligne que l'organisation à la Pyramide des Saveurs sera plus lourde pour les conseillers, alors que c'est en semaine et que de nombreux Conseillers qui travaillent ne seront pas disponibles. Le Conseil de quartier se décidera après une rencontre avec le directeur de Quick.*

- **Vide-greniers :**

*Claude Brochet rappelle que cette organisation est lourde à mettre en place. Y.Thirion précise qu'une Conseillère est prête à s'investir dans l'organisation et qu'elle souhaiterait pouvoir compter sur quelques volontaires pour l'épauler.*

*S.Brioulet attire à nouveau l'attention des Conseillers sur le nombre déjà important de vide-greniers/brocante dans la Ville ; les habitants risquent d'être lassés et il ne faut pas faire de concurrence à celles organisées dans un but caritatif.*

- **Apéritif au centre commercial des Eaux-Vives :**

*Il est proposé de faire à nouveau cet apéritif, mais au mois de juin : la date retenue est le vendredi 17 juin à 19 heures.*

- **Pique-nique :**

*S.Brioulet évoque l'idée proposée d'un seul week-end au mois de mai où tous les pique-niques et repas de quartier auraient lieu en même temps. Le Conseil de quartier est favorable à cette proposition si elle prend effectivement forme.*

**4- Regards sur le quartier :**

- C.Brochet rappelle que les berges de Seine ont été nettoyées entre le pont G.Pompidou et les Pyramides pendant le mois de septembre par un chantier d'insertion.
- Des travaux de création de chambres de vannes et de raccordement des canalisations de gaz sont en cours quai du 8 mai 1945 et avenue du Général Leclerc, et se termineront en octobre.
- Deux panneaux supplémentaires, demandés par le Conseil de quartier, indiquant de ne pas emprunter le souterrain de l'avenue Charles De Gaulle en cas d'orage ont été installés.
- Les marches de l'escalier du Raidillon ont été réparées (sans changement de pierre) et la rampe a été reprise. C.Brochet demande aux Services Techniques de la Ville de faire procéder à l'élagage des végétaux qui le bordent.
- Le Conseil de quartier demande aux Services Techniques de mieux répartir les poubelles dans le square J.Moulin et d'en prévoir de plus grandes. Il faut absolument en installer à proximité du skate-parc. Il est rappelé que dans le cadre des aménagements du parc, la commande de poubelles est envisagée.
- Les travaux d'amélioration des allées du square J.Moulin sont en cours. Ils seront poursuivis l'an prochain (déplacement des grillages, fermeture de l'aire de jeux).
- Sur proposition de Laurence Bernard, 1<sup>er</sup> maire adjoint, le Conseil de quartier va suggérer des aménagements possibles du square. C.Brochet redemande aux Services Techniques s'il existe un plan de celui-ci.
- S.Brioulet explique aux Conseillers le projet souhaité par M. le Maire concernant le carrefour avenue Charles De Gaulle et rue J.Moulin : il s'agit, en partenariat avec le Conseil général, d'installer un grand plateau ralentisseur afin de sécuriser ce carrefour, très emprunté par les écoliers et les collégiens en s'assurant que les automobilistes arrivent moins vite. Le Conseil de quartier serait satisfait de cet aménagement ; toutefois G.Labit souligne que cela n'est pas suffisant, les véhicules pouvant toujours arriver très vite depuis le carrefour d'Aranjuez. A.Lacout demande si l'on peut envisager d'accentuer le rétrécissement déjà existant. S.Brioulet rappelle que c'est un axe très emprunté et qu'il apparaît difficile d'obtenir du Conseil général de créer ainsi un goulet d'étranglement à l'arrivée sur Le Pecq.

Un cinémomètre sera installé de nouveau prochainement pour parfaire l'étude du Conseil général. Le Conseil de quartier demande à ce que celui-ci soit installé bien en amont du carrefour et du feu tricolore.

- Square J.Tati : certains habitants avaient demandé de modifier les jeux existants pour prévenir d'éventuelles chutes ou accidents. C.Loiseau a indiqué à C.Brochet que ce sont des jeux homologués, s'ils sont modifiés ils perdent leur homologation. Les jeux sont neufs (moins de 3 ans) et vérifiés très régulièrement. Le Conseil rappelle que c'est aux adultes accompagnants d'avoir une surveillance vigilante lorsque les enfants sont sur les jeux.  
Le Conseil de quartier souhaite la création d'une seconde marelle dans l'aire de jeux du square J.Tati. Les services techniques examinent la faisabilité.

- *Vidéo protection : le projet avance, et devrait être installé début 2011. L'appel d'offres est terminé pour le choix du matériel.  
C.Brochet rappelle la nécessité de revoir l'éclairage du rond-point d'Indochine qui est trop faible et mal réparti.*
- *Des riverains ont demandé pourquoi la place de l'Ermitage est l'une des seules places du Pecq à ne pas avoir de massif de fleurs. Un tel aménagement serait apprécié.*
- *Rue du Raidillon : un aménagement global par les Services Techniques est prévu, Il doit être réalisé en concertation avec le Conseil de quartier et l'école Saint Dominique. Pour freiner la vitesse excessive des véhicules, il est proposé d'envisager un stationnement bilatéral, de mettre en place un ralentisseur et d'installer des barrières en croix de Saint André le long du trottoir pour amener les écoliers à emprunter le passage protégé.*
- *Le Conseil de quartier attire l'attention des Services Techniques : dans la rue du Raidillon, les abaissements de trottoirs ne sont pas situés en face des passages piétons. Il faut y remédier.*
- *La courbe à l'entrée de la rue A.Dumas permet de rouler à une vitesse excessive. Le Conseil de quartier demande de prévoir un aménagement pour y remédier.*
- *Le Conseil de quartier souhaite que l'ensemble du secteur Ermitage soit placé en zone 30.*

## **5- Questions diverses**

- *L'ascenseur de l'immeuble du 13 allée de Normandie est souvent en panne. Les services de la Mairie peuvent-ils intervenir auprès du Logement Français ?*
- *L.Paquereau demande au service Espaces verts de réduire la hauteur des plantations du massif à la sortie du parking des Eaux-Vives. La visibilité est actuellement quasi nulle et impose aux véhicules sortants de s'avancer sur la route dangereusement.*
- *Le Conseil de quartier souhaite que le sapin situé chaque année sur la place de l'Ermitage soit à l'entrée de la place (vers la cabine téléphonique) plutôt qu'en retrait vers l'école.*

**Claude Brochet**

*Président du Conseil de quartier  
Ermitage-Charles De Gaulle*

**Catherine du Penhoat**

*Vice-Présidente du Conseil de quartier  
Ermitage-Charles De Gaulle  
Maire Adjoint*